



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**27^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Abidjan, 13 avril 2017**

COMPTE RENDU

1. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 27^{ème} session ordinaire le 13 avril 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) sous la présidence de Madame Kané Aïchatou Boulama, Ministre du Plan du Niger.
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
4. La liste des participants figure en annexe 3.
5. Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2016, ainsi que sur l'état de la mise en œuvre des décisions de sa 26^{ème} session tenue à Yaoundé (Cameroun) en avril 2016.
6. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Études Economiques du Burundi (ISTEEBU), Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT, assisté par MM. Cosme VODOUNOU et Paul-Henri NGUEMA MEYE respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.
7. Après avoir constaté que le quorum était atteint et souhaité la bienvenue aux participants, la Présidente du Conseil a procédé à l'ouverture des travaux.
8. Dans son mot d'ouverture (cf annexe 2), la Présidente du Conseil a attiré l'attention de l'ensemble de ses membres sur l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette session et a indiqué que

de bonnes statistiques permettent de mesurer les apports, les résultats et l'impact des politiques menées par les gouvernements. A cet effet, elle a rappelé les contributions positives d'AFRISTAT pour le développement de la statistique dans les Etats membres.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2016 ET DES DECISIONS DE LA 26^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

10. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté une synthèse de la mise en œuvre du Plan d'action 2016 de l'Observatoire approuvé par le Comité de direction lors de sa 35^{ème} réunion, tenue les 07 et 08 avril 2017 à Abidjan. Il a notamment insisté sur les résultats obtenus dans le cadre de l'exécution de ce Plan d'action ainsi que sur les difficultés rencontrées au cours de l'année 2016.

11. A cet effet, il a relevé que tous les sous programmes qui composent le Plan d'action 2016 ont été mis en œuvre à des degrés divers et que les recommandations, résolutions et décisions des réunions statutaires antérieures ont été exécutées partiellement ou totalement. Il a aussi indiqué que le taux global d'exécution des activités de l'année 2016, évalué à environ 78%, est en hausse par rapport à celui de l'année précédente qui était de 75%.

12. Rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 26^{ème} session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé une situation complète de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2016 à Yaoundé. La recommandation relative aux réflexions sur les mécanismes pérennes de financement du Fonds de capitalisation d'AFRISTAT a connu un début de mise en œuvre.

13. Il a complété son intervention par la présentation de l'exécution du budget 2016 d'AFRISTAT qui a enregistré les taux de 40% et 51,6% respectivement en recettes et en dépenses et a reçu le quitus du Comité de direction conformément aux textes en vigueur. A cette occasion, il a relevé les fortes tensions de trésorerie qui ont eu pour principales conséquences : la non-exécution de certaines activités, le retard de paiement de certains avantages au personnel et le gel des recrutements des experts sur le Fonds AFRISTAT.

14. Le Conseil a noté que, malgré les difficultés de trésorerie, liées au retard des versements des contributions de certains États membres, le plan d'action 2016 a été mis en œuvre de façon satisfaisante. Il s'est aussi réjoui de voir que l'initiative de recours aux experts associés qui valorise les compétences dans les États membres a contribué positivement à la mise en œuvre du Programme de travail de l'Observatoire.

15. Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans un contexte financier particulièrement difficile. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux

partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les États membres

3. SITUATION DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET 2016-2025

16. Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Les montants mobilisés au 15 mars 2017 s'élèvent à 8,163 milliards de francs CFA, soit un taux de mobilisation de 47%. Les États membres ont versé 5,539 milliards francs CFA soit 80,5% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de francs CFA. Il a également informé le Conseil des démarches entreprises pour le recouvrement des contributions des pays en retard. Il a porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles AFRISTAT sera confronté pour le financement de ses activités si le retard dans la mobilisation de ses ressources persistait.

17. Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Directeur Général d'AFRISTAT a indiqué que le taux de sa mobilisation est évalué au 30 mars 2017 à 6,3%. Il correspond à une mobilisation globale de 1,939 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 30,7 milliards de francs CFA. Les États membres ont versé 1,283 milliards de francs CFA soit 7,2% de leur contribution correspondant à un montant total de 17,815 milliards de francs CFA. La France a également procédé au versement de 656 millions de francs CFA (1 million d'euros) soit 50% de sa contribution au 3^{ème} Fonds AFRISTAT. Cette somme représente 5,1% des contributions à rechercher auprès des autres sources.

18. Dans la même logique, le Président du Comité de direction a présenté une note pour sensibiliser les Ministres sur la situation alarmante dans laquelle AFRISTAT se trouve et sur les dispositions urgentes qu'ils voudront bien prendre pour le renflouement des caisses de l'Observatoire afin d'éviter que l'institution ne se retrouve en cessation de paiement. Il a rappelé au Conseil la persistance de la situation difficile de la trésorerie de l'Observatoire et sollicité le respect des engagements pris dans la perspective du versement intégral des contributions des États membres au 3^{ème} Fonds AFRISTAT au plus tard le 31 décembre 2017. La valeur ajoutée que l'Observatoire suscite pour ses États membres a été et reste d'une grande importance, mais elle est menacée par la situation décrite précédemment..

19. Les membres du Conseil ont félicité les États qui se sont acquittés de la totalité de leurs engagements au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 et ceux qui ont commencé à verser leurs contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025. Ils ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Les représentants des pays en retard sur le Fonds 2006-2015 ont annoncé ou réaffirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs États. Ils ont insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les États membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des États membres dans de bonnes conditions.

20. Au terme de l'examen de ce point, le Conseil des Ministres a adopté une résolution relative au versement des contributions au Fonds AFRISTAT.

Résolution 1

Conscient des difficultés financières rencontrées par les Etats n'ayant pas encore versé la totalité de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015, et dans un élan de solidarité et de compréhension mutuelles, le Conseil des Ministres demande à tous les Etats membres à redoubler d'efforts pour s'acquitter entièrement de leurs engagements.

Résolution 2 :

Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats en tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2017 que le Conseil s'était déjà fixé.

21. Le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a demandé aux États membres de tout mettre en œuvre pour honorer leurs engagements avant le 31 décembre 2017 afin de garantir la survie d'AFRISTAT et de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025. En outre, le Conseil a apprécié les démarches entreprises pour faire participer les Banques centrales, les Commissions économiques sous-régionales d'intégration et la Banque africaine de développement à la reconstitution du Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres bailleurs de fonds.

22. Le Conseil a exprimé sa gratitude à la France pour son soutien à AFRISTAT en contribuant au financement du 3^e Fonds.

4. PARTICIPATION DE LA FRANCE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

23. Le Conseil a été informé de la doléance introduite par le représentant de la France au Comité de direction portant sur la participation de son pays au Conseil des Ministres à titre d'observateur silencieux. A cet effet, il a sollicité de la France une requête officielle pour soutenir cette doléance.

5. NOTE PORTANT «PROJET DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME STRATEGIQUE DU TRAVAIL D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2017 – 2021»

24. Le Conseil des Ministres a pris connaissance des propositions d'orientations stratégiques de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 ainsi que des avis motivés du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT sur la question.

25. Après avoir exprimé leur satisfaction sur la pertinence des propositions soumises et la justesse de leur logique ainsi que leur cohérence, le Conseil des Ministres a, conformément aux dispositions de

l'article 16 du traité portant création d'AFRISTAT, pris la décision ci-après qui fixe les orientations stratégiques de travail d'AFRISTAT pour la période 2011-2015 :

Décision 1

Le Conseil des Ministres fixe les orientations stratégiques ci-après pour l'élaboration du Programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT au titre de la période 2017-2021 :

Orientation 1 : Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;

Orientation 2 : Elargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;

Orientation 3 : Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain ;

Orientation 4 : Diversification et mobilisation des ressources ;

Orientation 5 : Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.

26. Enfin, le Conseil des Ministres a instruit la Direction générale de respecter la feuille de route établie pour l'élaboration du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021.

6. QUESTIONS DIVERSES

27. Deux questions diverses ont été inscrites.

6.1. PARTICIPATION DES MINISTRES DE TOUS LES ETATS MEMBRES AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

28. Le Représentant de la Mauritanie a fait remarquer au Conseil des Ministres que depuis quelques années on constate une absence répétée des ministres des Etats non membres de la Zone Franc aux réunions du Conseil des Ministres d'AFRISTAT. Dans la perspective d'accroître la représentativité des tous les Etats membres d'AFRISTAT, il suggère au Conseil des Ministres d'étudier favorablement la possibilité d'organiser ses réunions en dehors de celles de la Zone Franc en ciblant les assemblées annuelles de la BAD ou du FMI.

29. Le Conseil a accueilli favorablement cette requête et a instruit la Direction générale de lui faire des propositions en vue de sa mise œuvre.

6.2. ORGANISATION D'UNE CONFERENCE INTERNATIONALE A N'DJAMENA

30. Le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement du Tchad a informé le Conseil d'un projet d'organisation d'une conférence internationale sur la valorisation des statistiques à N'Djaména (Tchad) au mois de juillet 2017. Le thème "Défis et perspectives de la mise en place d'une politique harmonisée des statistiques comme facteur d'intégration régionale", en collaboration avec la Commission de la CEMAC et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

6.3. ADOPTION DU COMMUNIQUE DE PRESSE

31. Les membres du Conseil des Ministres ont approuvé le communiqué de presse sanctionnant leurs travaux (annexe 4).

7. CLOTURE.

32. Les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple de la Côte d'Ivoire pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Abidjan.

33. Les membres du Conseil ont adopté le communiqué de presse de la présente session (cf annexe 4)

34. L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil des Ministres a clos la réunion.

Fait à Abidjan, le 13 avril 2017

Pour le Conseil des Ministres,

**Madame KANE Aïchatou BOULAMA,
Ministre du Plan du Niger
Présidente du Conseil des Ministres**

Annexe 1 : Ordre du jour de la 27^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Abidjan, 13avril 2017)



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2016 et des décisions de la 26^{ème} session du Conseil des Ministres
3. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016 – 2025
4. Participation de la France aux délibérations du Conseil des Ministres
5. Note portant «Projet des orientations stratégiques du Programme Stratégique du travail d'AFRISTAT au titre de la période 2017 – 2021».
6. Questions diverses
7. Clôture.

Annexe 3: Allocution prononcée par Mme Kané Aïchatou Boulama, Ministre du Plan du Niger, Présidente du Conseil des Ministres à l'occasion de l'ouverture du Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenu à Abidjan le 13 avril 2017

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Comité de direction d'AFRISTAT ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT

Mesdames et Messieurs les représentants des Banques Centrales, des Organisations sous-régionales, régionales et internationales,

Distingués invités,

Je voudrais, avant toute chose, au nom de toutes les délégations ici présentes, remercier le son Excellence Monsieur **Alassane Dramane Ouattara**, Président de la République de Côte d'Ivoire, son Gouvernement et tout le peuple de la Côte d'Ivoire, pour l'accueil empreint de cordialité qui nous a été réservé, ainsi que pour toutes les dispositions pratiques qui ont été prises, en vue de permettre la tenue de la rencontre d'aujourd'hui, dont l'importance est à la mesure des légitimes attentes pour nos pays.

J'exprime aussi ma gratitude à toutes celles et à tous ceux qui, en dépit de leurs nombreuses obligations ont tenu à répondre positivement à notre invitation, marquant par là même tout l'intérêt qu'ils portent au devenir notre institution commune, j'ai nommé l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Mesdames, Messieurs les Ministres

Comme vous le savez, les bonnes statistiques font partie intégrante d'un environnement favorable au développement car elles permettent de mesurer les apports, les produits, les résultats et l'impact des politiques que nous menons. Ce sont ses ambitions qui nous ont guidé pour mettre en place et rendre opérationnel AFRISTAT à travers les contributions positives de nos États dans le financement de cette institutions.

A cet effet, il me plait de vous rappeler que nos contributions aux deux premiers Fonds de capitalisation d'AFRISTAT ont permis à nos pays de renforcer leurs dispositifs de production de données et d'en améliorer leur qualité avec l'appui de notre institution commune.

Aussi, puis-je affirmer que tous les États membres ont réalisé de véritables progrès dans la production et la diffusion des statistiques officielles, ainsi que dans la coordination des activités de leurs systèmes statistiques nationaux. Ces acquis ont été possibles grâce au soutien accru d'AFRISTAT.

Cependant, l'Observatoire rencontre des difficultés de fonctionnement liées à la faiblesse et à l'irrégularité des contributions des États membres aux Fonds 2006-2015 et 2016-2017 ainsi qu'à la mise en place du troisième Fonds 2016-2025.

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons pris des engagements fermes, au cours de nos assises tenues à Yaoundé le 08 avril 2016, de tout mettre en œuvre pour honorer leurs engagements avant le 31 décembre 2017, afin de garantir la survie d'AFRISTAT et de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025.

Mesdames, Messieurs chers collègues

La présente rencontre revêt donc pour nous une importance capitale au regard des questions inscrites à l'ordre du jour, qui concernent essentiellement la reconstitution de Fonds 2016-2025 et les orientations stratégiques pour la période 2017-2021.

A cet effet, nous devons poursuivre notre engagement pour maintenir le niveau de qualité et consolider les acquis des interventions d'AFRISTAT dans nos pays. Cet engagement passe nécessairement par la mise à disposition des ressources que nos États sont engagées à verser à AFRISTAT et ce, avant le 31 décembre 2017. Sachant, que je puisse compter sur votre engagement, je déclare ouverte la 27^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

Annexe 3: Liste des participants à la 27^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**Liste de présence**

No.	NOM ET PRENOMS	PAYS	TITRE
1	DAHOUN Dieudonné	BENIN	DCSAP/ Ministre des Finances
2	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général - ISTEERU Représentant le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance
3	MOTAZE Louis Paul	CAMEROUN	Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
4	MOLOUA Félix	CENTRAFRIQUE	Ministre du Plan, Economie et Coopération
5	EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine	CONGO	Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration
6	YEO NAHOUA	COTE D'IVOIRE	Directeur de Cabinet Représentant le Ministre du Plan et du Développement
7	NGOLO ALLINI Jean Baptiste	GABON	Directeur Général de l'Economie Représentant le Ministre de l'Economie de la Prospective et de la Programmation du Développement
8	Eucario Bakale Angüe Oyana	GUINEE EQUATORIALE	Ministre de l'Economie, de la Planification et des Investissements Publics
9	KONE Harouna	MALI	Directeur Général - INSTAT Représentant le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population
10	EL MAHJOUB Taleb Abderrahmane	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint – ONS Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
11	KANE Aïchatou Boulama	NIGER	Ministre du Plan Présidente du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
12	NDIAYE Pierre	SENEGAL	Directeur Général de la Planification et des Politiques Economiques, Représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
13	YAMBAYE NguétoTiraina	TCHAD	Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement
14	N'GUISSAN Kokou Yao	TOGO	Directeur Général – INSEED Représentant le Ministre de la Planification du Développement
15	Rosario-MBAPOGO KUNG N.	CEMAC	Vice-présidente
16	ADOKY Clément	BCEAO	Directeur des Etudes et de la Recherche

Annexe 4: Communiqué de presse**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne****COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 27^{ème} session ordinaire le 13 avril 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) sous la présidence de Madame KANE Aïchatou BOULAMA, Ministre du Plan du Niger, Présidente dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, à la mise en œuvre du plan d'action 2016, ainsi que sur les décisions de sa 26^{ème} session tenue à Yaoundé en avril 2016.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus au terme de la mise en œuvre du Plan d'action 2016. Dans ce cadre, il a adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

Le Conseil des Ministres a ensuite examiné la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025. Ayant pris connaissance de la situation financière préoccupante d'AFRISTAT, il s'est engagé à prendre des mesures idoines pour accélérer d'une part, le recouvrement des quotes-parts des pays en retard sur leurs contributions sur le Fonds 2006-2015 et d'autre part, la reconstitution du Fonds 2016-2025 en vue de doter AFRISTAT des ressources (matérielles, financières et humaines) lui permettant de poursuivre sa mission dans de bonnes conditions. A cet effet, il a instruit la Direction générale d'AFRISTAT de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources.

Dans cette perspective, les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats en tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2017 que le Conseil s'était déjà fixé.

Le Conseil des Ministres a aussi examiné et adopté le projet des orientations stratégiques au titre de la période 2017-2021 en vue de permettre l'élaboration du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT pour ladite période.

Pour terminer, les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités de la République de Côte d'Ivoire pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Abidjan.

Fait à Abidjan, le 13 avril 2017

Pour le Conseil des Ministres

**Madame KANE Aïchatou BOULAMA,
Ministre du Plan du Niger
Présidente du Conseil des Ministres**